

Agenda des paroisses

Mardi 17 février, Saint-Hermeland presbytère, 20h : groupe de Bible.

Mercredi 18 décembre : horaires des messes des Cendres :

- Saint-Hermeland : à 8h15 (animer par l'école Saint-Gabriel),
à 12h.
- A la Pentecôte : à 9h.
- A Sainte-Monique : à 19h.

Si vous voulez déposer vos rameaux bénis de l'an dernier à Saint-Hermeland avant mardi 17. Merci.

Vendredi 20 février, La Pentecôte, 19h30 : préparation au mariage.

Samedi 21 février, Sainte-Monique, 14h30 : Tout à Jésus par Marie.

annonces paroissiales

Apporter la communion

Dès les 1ers siècles de l'Église, il y a la tradition d'aller porter la communion aux absents ou aux malades.

Nous avons l'exemple de saint Tarcisius : un jeune martyr chrétien qui vécut au III^e siècle dans l'Empire romain. Il est mort martyrisé en allant porter la communion à des malades, pendant une persécution.

Aujourd'hui, il y a des « ministres extraordinaires » de la communion. C'est une mission officielle que d'aller offrir la Sainte Eucharistie à ceux qui ne peuvent se déplacer. Pour mettre en avant le lien entre la communauté et la personne absente, il est demandé à ces ministres envoyés de venir recevoir le Corps du Christ au moment de l'Agneau de Dieu. Ils sont bénis pour cette mission.

Un temps de formation et de partage est proposé à ceux qui le font habituellement et exceptionnellement le **samedi 28 mars à 10h à Saint-Hermeland**.

Ils sont aussi invités à un envoi en mission le Jeudi Saint le 2 avril à la messe de 20h à Sainte-Monique.

Pèlerinage au Mont-Saint-Michel

Vendredi 8 mai, qui est férié, sera notre pèlerinage paroissial à l'abbaye du Saint-Michel. Nous partirons très tôt le matin, pour revenir le soir. Nous vivrons une journée de prière, de moment fraternel et de découverte d'une des 7 merveilles du monde ! Notez la date.

Inscriptions AVANT LE 1^{ER} AVRIL sur les tracts dans les églises. 60€ adultes 15€ pour les enfants (-12ans).



Vie de la Communauté

Funérailles à Saint-Hermeland de Jean LECLERC le mardi 10 février, Abel NDOASSINGAR le mercredi 11 février et Pierrette RUFFENACH le vendredi 13 février.



Le Lien

n° 689 du 15 février 2026
6^{ème} dimanche du temps ordinaire



St-René • St-Hermeland • La Pentecôte • Ste-Monique

contact@paroissebagueux.fr / 01.42.53.14.16 / paroisses-bagueux-pentecote.com

Un avant-goût de Carême

Nous sommes à quelques jours de notre entrée en carême. La tentation peut nous prendre de chercher à savoir comment bien préparer ce temps fort de notre année liturgique. Fort heureusement, les textes de ce sixième dimanche du temps ordinaire nous proposent quelques pistes. D'abord la première lecture nous rappelle qu'il est important de faire le bon choix. Vie et mort sont proposées aux hommes, dit Ben Sira. Une chose est sûre, nous aurions probablement tous fait le choix de la vie. Mais la conclusion du Sage nous éclaire sur la raison d'une mort qui devient incontournable : elle est la conséquence du péché, et puisque Dieu n'a donné à personne la permission de pécher, notre désobéissance entraîne la mort. Toutefois, il ne peut nous abandonner à la mort. La deuxième lecture confirme la sagesse du mystère de Dieu : « ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé ». Quelqu'un a raison de dire qu'au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour. Car Dieu lui-même nous a montré l'exemple, par le don suprême de son Fils Jésus, lui l'accomplissement parfait de la loi. En effet, c'est par son sacrifice que la conséquence du péché a trouvé une issue heureuse dans la vie nouvelle qu'il a obtenue pour nous.

Le carême sera donc un temps propice pour méditer sur la raison de ce si grand don. L'avant-goût du carême nous donne de comprendre que notre relation à Dieu dépasse un encadrement éthique ou ritualiste. Si la loi ancienne a permis de régir les relations entre les hommes, la nouvelle exige la conversion. Elle n'est pas un travail extérieur, mais d'abord intérieur. Jésus ne nous laisse donc pas le choix !

Heureux ceux qui gardent ses exigences, ils le cherchent de tout cœur !

Père Jacques

Retrouvez l'homélie en vidéo
sur « Paroisse de Bagneux »



Les textes de la Messe

Lecture du livre de Ben Sira le Sage (15, 15-20)

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher.

Psaume 118 Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !

Heureux les hommes intègres dans leurs voies
qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes à observer entièrement.
Puissent mes voies s'affermir à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai,
j'observerai ta parole.
Ouvre mes yeux,
que je contemple les merveilles de ta loi.
Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.
Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (2,6-10)

Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé.* Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu.

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu (5, 17-37)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je suis venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettéra un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais

celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la gêhenné de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou.

Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la gêhenné. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la gêhenné. Il a été dit également : Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

« Jésus sauve, Jésus libère, Jésus guérit ! »

A titre de rappel. Le groupe de prière Notre-Dame des Grâces vous informe que, la messe des malades et des personnes en difficulté du 21 février a été reportée au samedi 28 février.

Pour vivre le Carême :

Comme chaque année le CCFD-Terre Solidaire propose un petit livret spirituel pour accompagner ceux et celles qui le désirent dans un parcours d'engagement avec ceux qui agissent contre la faim et pour la justice. Un parcours à vivre seul, en famille ou en équipe, pour devenir acteur de justice dans sa vie et donner du sens à son don. Ce livret se trouve à disposition sur la table de presse. Bon Carême.